

Espagnols dans les Marolles

Impulsions d'une entraide associative

Par Philippe VICARI
CFS asbl

Dans les années 60, les Espagnols composent un tiers des habitants du quartier populaire des Marolles. À cette forte présence va répondre, en 1964, la création d'Hispano Belga. Cette analyse se propose d'examiner les configurations partenariales ayant permis à cette association de déployer son action.



Pour citer ce document : VICARI Philippe, « Espagnols dans les Marolles », CFS asbl, Juillet 2016

URL : http://ep.cfsasbl.be/sites/cfsasbl.be/ep/site/IMG/pdf/analyse2016_espagnols_dans_les_marolles.pdf

Avec le soutien de :



Espagnols dans les Marolles

Impulsions d'une entraide associative

Par Philippe VICARI
CFS asbl

Dans les années 60, les Espagnols composent un tiers des habitants du quartier populaire des Marolles. À cette forte présence va répondre, en 1964, la création d'Hispano Belga. Cette analyse se propose d'examiner les configurations partenariales ayant permis à cette association de déployer son action.

En 2014, Hispano Belga fêtait ses 50 ans d'existence. Une longévité qui, tout en exigeant de l'association des adaptations, n'en a pas moins été bâtie sur une constante : « Un demi-siècle au service des publics immigrés » spécifiait à ce propos la présentation d'une programmation variée reflétant la richesse de ses activités actuelles.

Dans le cadre de son projet d'histoire associative, le Collectif Formation Société s'était associé à l'événement en explorant le passé d'Hispano Belga. Une récolte de témoignages de certains de ses protagonistes avait déjà été réalisée quelques années auparavant par cette association¹. La conservation dans ses archives de documents remontant à sa création en 1964 invitait pour l'occasion à un dépouillement systématique. S'ensuivit la conférence « Hispano Belga asbl, une contribution au maillage associatif bruxellois ». De fait, ces documents reflètent tout particulièrement l'importance que peuvent revêtir diverses collaborations dans la structuration d'une asbl, la stabilité de ses ressources financières et sa dénomination.

Cette analyse se propose dès lors d'examiner les configurations partenariales ayant permis à l'association de déployer son action en faveur des Espagnols dans les Marolles.

Convergence d'initiatives

La création d'Hispano Belga est une réponse parmi d'autres à l'arrivée massive d'immigrés espagnols dans les Marolles. Suite à la convention de 1956 sur le recrutement de main-d'œuvre espagnole, leur nombre sur le territoire belge quadruple au cours des années 60². L'agglomération bruxelloise concentre rapidement la majeure partie de cette population : environ 35% en 1961 et près de 50% en 1970 tandis que dans le quartier populaire des Marolles, proche de la gare du Midi par laquelle ils arrivent le plus souvent, les Espagnols constituent à cette époque jusqu'à 30% de la population³. Une importance numérique qui ne passe pas inaperçue des forces vives d'une paroisse comptant de longue date une foule d'établissements religieux : elle engendre une série d'interventions d'autant plus impérieuses qu'au-delà de leur dimension pastorale, celles-ci s'adressent à des Espagnols ayant pour une large part émigré en dehors de la procédure officielle et se retrouvant de ce fait bien souvent dans une situation de grande précarité⁴.

1 Rocio SAENZ (coord.), *Notre passé, nuestro pasado. Le travail de mémoire d'Hispano Belga 1964/1995*, Bruxelles, Hispano Belga asbl, n.d. [2010].

2 Maria-José SANCHEZ, « Les Espagnols en Belgique au XXe siècle » dans Anne MORELLI (éd.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres, 2004, pp. 279–282.

3 Didier WILLAERT et Patrick DEBOOSERE, *Atlas des Quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21^{ème} siècle*, Bruxelles, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Éditions Iris, 2005, p. 80.

4 José BABIANO et Ana FERNÁNDEZ ASPERILLA, *El fenómeno de la irregularidad en la emigración española de los años sesenta*, Madrid, Fundación 1º de Mayo, 2006, p. 17.

C'est donc à dessein d'organiser l'accueil de leurs compatriotes, qu'au printemps 1964, des ouvriers et des prêtres espagnols ont créé une association⁵. Ils sont accueillis par l'abbé Van der Biest, vicaire des Minimes, au 54 de la rue Montserrat, un bâtiment abritant déjà le Foyer des Jeunes Montserrat qu'il avait fondé en 1961 et qui deviendra également le premier siège de l'association⁶. Dès mai, une *Junta Directiva* s'y réunit hebdomadairement afin de mettre au point des activités d'ordre social, culturel et religieux et, surtout, de préparer l'ouverture, en septembre, d'une salle polyvalente dédiée aux Espagnols et d'en concevoir la programmation. À partir de juillet, les membres de ce comité directeur dont sera issu ultérieurement le conseil d'administration, se répartissent les responsabilités pour entamer cette nouvelle étape de leur travail. Dans cette perspective, ils s'attellent à la rédaction des statuts devant régir leur "Société" et fin août, ils lui choisissent un nom : la *Sociedad Hispano Belga de Ayuda Mutua* (SHBAM)⁷. Constituée en asbl en décembre 1964 avec l'aide de militants chrétiens, l'association se fixe pour objet « de promouvoir toutes initiatives, de susciter toutes collaborations en vue d'assurer le maintien et le développement d'activités sociales, culturelles, religieuses, artistiques, sportives, de délassément au profit des Espagnols habitant l'agglomération de Bruxelles »⁸. Cette volonté de collaboration ne tarde pas à se concrétiser.

À la même époque, en effet, depuis leur couvent au 150 de la rue Haute, les Filles de la Charité s'efforcent d'apporter leur aide aux personnes en difficulté⁹. Mais se sentant impuissantes vis-à-vis

des hispanophones qui s'y présentent, elles en appellent à la hiérarchie de leur congrégation qui leur envoie la sœur Fabiola, de son nom civil Montserrat Pedrals, une assistante sociale espagnole qui s'occupe de migrants espagnols à Paris depuis 1961. Arrivée à Bruxelles le 21 juillet 1964, elle commence par s'immerger dans le quartier et prend contact avec les nombreuses institutions ecclésiastiques et autres associations qui y sont actives, proposant ses services d'interprète¹⁰. Le 25 juillet, elle est de la sorte présentée au comité directeur de la SHBAM en gestation auquel elle offre son concours ; elle en devient membre et se joint désormais régulièrement à ses réunions¹¹.

Par ailleurs, Télé-Services, un organisme catholique d'entraide et d'information sociale créé en 1961 est lui aussi débordé par des demandes qu'il n'est pas à même de comprendre ; il accueille l'arrivée de la sœur avec enthousiasme et met rapidement à sa disposition un bureau dans ses locaux de la rue du Boulet pour recevoir les Espagnols en difficultés¹². L'ampleur des sollicitations auxquelles elle doit répondre incite Pedrals à requérir un soutien financier des autorités espagnoles lui permettant d'apporter une réponse appropriée. C'est de cette manière que le *Servicio Social Español* (SSE) naît officiellement avec le lancement en février 1965 d'une permanence au 146 de la rue des Tanneurs. Bientôt, le Vicariat Général pour Bruxelles de l'Archevêché de Malines la charge de coordonner l'ensemble des œuvres socio-caritatives espagnoles de l'agglomération, soit cinq centres implantés dans les communes comptant une large proportion d'immigrés espagnols : deux à Bruxelles, un à Saint-Gilles, un à Anderlecht et un à Schaerbeek¹³. L'investissement

5 Archives d'Hispano Belga (= AHB) : les *Actas de las reuniones celebradas por esta Junta Directiva* (= *Actas Junta Directiva*), Cahier 1 (2/5/1964–27/11/1965) attestent une existence de fait avant le premier compte rendu de réunion.

6 Le Foyer des Jeunes Montserrat, installé aux 54–56 de la rue Montserrat (Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 15 juin 1961, p. 906, n° 2480) est devenu depuis lors le Foyer des Jeunes des Marolles et a déménagé au 46 de la rue de la Prévoyance.

7 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 1, en particulier les réunions des 4 et 11 juillet et du 22 août 1964.

8 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 17 décembre 1964, p. 2230, n° 535764.

9 Actives depuis plus d'un siècle dans le quartier, les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul ont leur couvent au n° 150 de la rue Haute qui abrite un orphelinat jusqu'en 1977 ; celui-ci est ensuite transformé en logements sociaux pour familles

défavorisées et devient en 1979 l'asbl « Le Nouveau 150 ». Les activités de cette association se déclinent actuellement en une agence immobilière sociale, un service d'habitat accompagné et un service de médiation de dettes.

10 AHB : *20 ans de travail avec l'immigration espagnole : la fraternité des sœurs espagnoles de la chaussée de Forest*, [1985], p. 2. Voir aussi le témoignage de Fabiola Pedrals dans Rocio SAENZ (coord.), *op. cit.*, p. 16.

11 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 1, réunion du 25 juillet 1964.

12 AHB : *20 ans...*, *op. cit.* Télé-Services (Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 1^{er} novembre 1961, p. 1617, n° 4102) deviendra l'Espace Social Télé-Services.

13 AHB : Document de planification du 14/12/1965.

de la religieuse dans les diverses initiatives au profit des Espagnols des Marolles l'amène vite à occuper une place de premier ordre au sein même de la SHBAM.

Entre fusion et absorption

La posture de la SHBAM et du SSE semble presque hors norme dans le paysage associatif espagnol dont le développement, à cette époque, se caractérise par une bipolarisation entre les organisations mises en place par la représentation diplomatique franquiste d'un côté et de l'autre celles créées par l'opposition politique en exil¹⁴. Rien n'indique qu'ils aient ou non noué des contacts avec des associations relevant d'aucune de ces tendances à l'égard desquelles ils paraissent devoir être considérés à la marge. À l'inverse, ils ont entre eux des rapports de plus en plus intimes, conjuguant leurs efforts pour accompagner au mieux les Espagnols récemment arrivés dans les Marolles.

Début 1966, Pedrals, de plus en plus investie dans la SHBAM, se voit confier la prise en charge du volet social de son action¹⁵. Et en 1967, cette proximité comme le désir de renforcer la qualité de leurs services incitent les deux structures à fusionner¹⁶. Sur proposition de la Pedrals, le bureau de la SHBAM déménage alors rue des Tanneurs dans les locaux du SSE¹⁷. L'association offre un large panel d'activités qui se déroulent toujours rue Montserrat. Son secteur religieux s'occupe de la messe en espagnol, du catéchisme et de la

préparation des couples au mariage. Son secteur culturel propose des classes de langues espagnole et française, des cours de guitare et de danse, des excursions et des soirées cinéma ; il dispose aussi d'une bibliothèque, d'une discothèque et d'une salle de spectacle pourvue d'un bar où se donnent des séances de cinéma et autres festivités. Son secteur social devient prioritaire, il se concentre sur l'intégration des espagnols sur le marché du travail, parce qu'arrivés de manière non-assistée, mais fournit aussi un service d'information et d'interprétariat et une aide économique¹⁸.

L'union des deux institutions est véritablement consommée à travers une solidarité pécuniaire : les mouvements de caisse de la SHBAM pour l'année 1967 en témoignent, outre le paiement de factures du SSE de Bruxelles, l'association va jusqu'à éponger, pour un montant équivalent à plus de la moitié de ses entrées, une partie de la dette du SSE de Saint-Gilles, situé au 94 de la rue Théodore Verhaegen, et également dirigé par Pedrals¹⁹. À partir de cette époque, cette dernière apparaît comme la cheville ouvrière de l'association même si les ouvriers continuent à l'administrer²⁰. En contrepartie, la fusion comporte l'avantage pour la SHBAM de bénéficier d'une subvention plus régulière par le biais du SSE qui se charge dorénavant de cet aspect administratif.

En 1969, dans une demande de subvention, le SSE présente ses activités principales comme étant d'une part la permanence sociale et d'autre part l'animation des activités de la SHBAM²¹. Cette fusion ne va donc pas sans présenter quelque confusion quant à l'identité de l'institution. Ce qu'illustre un rapport vraisemblablement rédigé par une stagiaire du SSE pour l'année 1968–1969 qui en arrive à mentionner tantôt le *Servicio Social Español – Ayuda Mutua* tantôt la *Sociedad Hispano Belga – Servicio Social*²². Par contre, lorsqu'en

14 Ana FERNÁNDEZ ASPERILLA, *Mineros, sirvientas y militantes. Medio siglo de emigración española en Bélgica*, Madrid, Fundación 1° de Mayo, 2006, pp. 15 et suiv. et pp. 71 et suiv.

15 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 2 (4/12/1965–25/5/1968), réunion du 29 février 1966.

16 AHB : SHBAM, *Memoria–Informe al día 8 de septiembre 1968*, pp. 1–2 présente un bref historique des deux structures et justifie de cette manière leur fusion. Sans se perdre en conjectures, il est intéressant de noter à ce propos que la rédaction des *Actas Junta Directiva* est interrompue entre le 17 septembre 1966 et le 7 janvier 1967 puis à nouveau entre le 4 février et le 2 septembre 1967. Signe d'un problème interne à la SHBAM ?

17 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 2, réunion du 14 octobre 1967. Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 5 juin 1969, p. 1529, n° 3551 indique déjà l'adresse de la rue des Tanneurs mais il faudra attendre janvier 1977 pour la modification statutaire de l'article 1^{er} (Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 30 juin 1977, p. 2668, n° 5789.)

18 AHB : SHBAM, *Memoria–Informe al día 8 de septiembre 1968*, pp. 2–5 détaille les activités des trois secteurs.

19 AHB : *ibid.*, p. 7 ainsi que AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 2, particulièrement la réunion du 21 octobre 1967 pour le paiement de factures du SSE par la SHBAM.

20 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 28 juillet 1966, n° 4081 et du 25 juillet 1968, p. 2036, n° 4512.

21 AHB : SSE, [Formulaire de demande de subvention], 1969, p. 1.

22 AHB : SSE, *Informe de la actividades del año 1968–1969*, p. 3.

1968 le journal *Montserrat 54* de la SHBAM change de nom, c'est bien celui de *Boletín de la Asociación Hispano-Belga* qu'il prend, même si ses pages contiennent d'abondantes informations concernant le SSE²³.

L'essentiel des ressources de l'association, soit près des deux tiers en 1967, provient de l'*Instituto Español de Emigración* (IEE). En réalité, cet organisme chargé de gérer l'émigration en Espagne assure également, en ces temps de dictature franquiste, un encadrement politique et moral de ses nationaux par l'entremise de son ambassade à Bruxelles dont le soutien matériel et financier aux associations est pensé comme un instrument de contrôle²⁴. Conscients de cela, les fondateurs de la SHBAM, lorsqu'ils décident de demander une subvention à l'IEE en 1964, conviennent au préalable de n'en accepter aucune direction dans leur organisation, même s'ils doivent néanmoins le tenir régulièrement informé à son sujet²⁵. La SHBAM peut du reste se montrer critique à l'égard de certaines mesures prises en Espagne : ainsi dans son journal en 1965, elle n'hésite pas à dénoncer l'injustice d'une nouvelle loi espagnole sur les associations qui leur interdit toute activité politique ; elle se contente certes de relayer la protestation formulée au pays par certains ecclésiastiques qui y voient une atteinte à leur contrôle sur le pouvoir, mais elle n'en formule pas moins ses espoirs d'une rapide évolution du système politique²⁶. En outre, si dans les documents transmis aux pouvoirs subsidiaires espagnols en 1968 et 1969, le caractère apolitique de l'association – une exigence de l'IEE pour obtenir des fonds – est précisé, celui de 1969 spécifie cependant que les activités sont ouvertes à tous les Espagnols sans aucune distinction en respectant les idées person-

nelles de chacun²⁷. La présence de religieux dans l'asbl apporte la caution spirituelle indispensable à l'obtention de ces fonds : ce sont eux qui entretiennent les contacts avec les autorités espagnoles²⁸ ; et le rôle joué par Pedrals dans ce cadre devient apparemment à ce point déterminant que les autorités espagnoles en viennent, en 1973, à adresser un courrier au *Centro social Sor Fabiola*²⁹.

Seulement les sommes allouées par l'IEE sont insuffisantes et le déficit se creuse. Les démarches de plus en plus explicites pour obtenir une augmentation de subvention restent sans suites³⁰. Les difficultés de trésorerie sont telles qu'en 1973, Pedrals se tourne vers la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles avec laquelle son service social collabore régulièrement pour lui demander une intervention financière ; elle envisage même à cette occasion de se libérer de « l'intervention dérisoire » de l'Ambassade à cause du droit de regard qu'aurait cette dernière sur le SSE, ce qui selon elle rend sa position « délicate vis-à-vis des immigrés »³¹. Quoi qu'il en soit, une solution à ces problèmes financiers viendra finalement d'un autre membre de la SHBAM : l'abbé Van der Biest.

Réseau en synergie

En 1971, Van der Biest met sur pied le Comité Général d'Action des Marolles (CGAM) en compagnie notamment de fondateurs belges de la SHBAM³². Cette association est destinée à mettre en œuvre la revitalisation du quartier suite à la victoire, en 1969, de la fameuse Bataille de la Marolle, évitant non seulement l'expulsion de ses habitants en vue

23 AHB : *Boletín de la Asociación Hispano-Belga*, numéros de mai, septembre et novembre 1968 et de février, avril et mai 1969.

24 Luis M. CALVO SALGADO, María José FERNÁNDEZ VICENTE, Axel KREIENBRINK, Carlos SANZ DÍAZ et Gloria SANZ LAFUENTE, *Historia del Instituto Español de Emigración. La política migratoria exterior de España y el IEE del Franquismo a la Transición*, Madrid, Ministerio de Trabajo e Inmigración, 2009, pp. 114 et suiv., p. 127 et pp. 215–216.

25 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahier 1, réunion du 1^{er} août 1964 et *Actas Junta Directiva*, Cahiers 1 et 2, *passim*.

26 AHB : Angel ENCISO, « Injusticias allí », *Montserrat 54*, n° 3, février 1965, p. 2.

27 AHB : SHBAM, *Memoria-Informe al día 8 de septiembre 1968*, p. 1 et SSE, Formulaire de demande de subvention, 1969, p. 1.

28 AHB : *Actas Junta Directiva*, Cahiers 1 et 2, *passim* en ce qui concerne les prêtres ainsi que les divers échanges de courriers avec Pedrals.

29 AHB : Courrier du 7 septembre 1973 adressé par l'*Obra de los Hogares Españoles* pour le compte de l'*Agredaduría laboral* de Bruxelles.

30 AHB : *Actividades del "Servicio Social Español"*. Semestre 1^o del año 1972 ainsi que *Estado de Cuentas – Servicio Social Español. Setiembre 1973 a setiembre 1974* qui fait état d'un déficit de 30.331 francs.

31 AHB : Courrier non daté [deuxième semestre 1973] adressé au C.A.P., 298 A. de Bruxelles.

32 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 31 août 1971, p. 3567, n° 7084. En l'occurrence l'avocat Philippe De Keyser, spécialiste du droit social, et son épouse Nadine Lamot, réputés pour leur investissement dans l'associatif bruxellois en faveur des plus démunis.

des démolitions prévues par le ministère des Travaux publics mais parvenant en plus à affecter les montants initialement alloués au projet de bureaux à la rénovation des immeubles existants³³. Face à la déshumanisation croissante des structures urbaines, cette association promeut un cadre de vie développant la créativité collective et favorisant la participation des habitants du quartier³⁴. Un objectif qui encouragera la multiplication et le renforcement des forces sociales.

C'est en toute logique que la SHBAM prend part au projet-pilote de lutte contre la pauvreté soumis en 1974 par le CGAM pour l'État belge à la Commission des Communautés européennes en vue d'élargir d'élargir l'action de revitalisation. Menée entre 1976 et 1981, l'opération repose sur le renforcement et/ou la création de huit groupes de base des Marolles à partir desquels sont déployés des programmes autonomes mais complémentaires destinés à agir sur l'habitat, l'économie et la culture³⁵.

La SHBAM est chargée du développement d'activités sociales et culturelles pour la population espagnole. Pour faire de même avec la population arabe qui s'est considérablement accrue, le Centre Arabo-Islamique d'Information et d'Accueil (CARI) est constitué sur le modèle de son homologue espagnol³⁶. La promotion d'une identité de quartier d'une part et celle de son développement économique de l'autre sont assurées par deux nouvelles associations : les Ateliers Populaires et la Société de Développement des Marolles (SDM). À ces quatre asbl s'ajoutent l'Atelier Marollien qui s'occupe des problèmes liés à l'enseignement et la Boutique de Droit qui offre un service juridique. Enfin, un groupe d'information publie *Le Marollien*

Rénové et diffuse les émissions de Radio Marolles tandis qu'un groupe Territoire stimule l'insertion des habitants dans les divers groupements locaux³⁷. Se met ainsi en place un véritable réseau d'associations qui ont des échanges réguliers et entretiennent d'étroites relations.

En fait, si la SHBAM est officiellement l'organisme en charge du travail avec les Espagnols, deux groupes se distinguent toutefois en 1977 au sein du CGAM : *SHBAM* qui s'occupe du « service social », du « placement de femmes en service domestique », des « cours de rattrapage » et de l'« atelier de tricots » et *Hispano Belga* pour les « activités culturelles », l'« essai de réintégration dans la société belge » et la « lutte contre la pauvreté »³⁸. Vestige, s'il en est, des deux entités que constituaient à leur origine le SSE et la SHABM, cette distinction se retrouve à la même époque dans un résumé des activités du premier groupe, soit celles de la *SHBAM* elle-même : il y a d'une part le Service social et de l'autre la *Sociedad Hispano-Belga*³⁹, une dénomination abrégée de plus en plus fréquente. Tout paraît indiquer, cette fois, l'intégration du SSE dans la SHBAM.

Grâce au projet-pilote, la viabilité financière de la SHBAM est assurée. Le projet-pilote des Marolles est cofinancé par la Communauté européenne et l'État belge et les subsides sont répartis par le CGAM entre les différents programmes. La SHBAM reçoit ses premiers subsides du CGAM en 1975, ce qui lui permet de se redresser de ses difficultés financières et de pérenniser son action dans la mesure où elle dispose désormais de véritables moyens (huit fois plus que ce que l'ambassade d'Espagne lui accordait annuellement)⁴⁰. Ce financement implique pour la SHBAM, tout comme d'ailleurs la SDM et le CARI, d'adapter ses statuts en matière comptable et budgétaire⁴¹. Autre

33 René SCHOONBRODT, *Vouloir et dire la ville. Quarante années de participation citoyenne*, Bruxelles, Éditions Archives d'architecture moderne, 2007, pp. 19 et suiv.

34 AHB : Jacques VAN DER BIEST, *Bref historique du CGAM*, septembre 1978, p. 1.

35 *Second report of the European programme of pilot schemes and studies to combat poverty*, Bruxelles, Commission of the European Communities, 1979, p. 24.

36 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 24 avril 1975, p. 1419, n° 2861. L'objet social de cette asbl est en tous points semblable à celui de la SHBAM, exception faite du public destinataire (le mot 'Arabes' remplace 'Espagnols'). Outre Van der Biest, De Keyser et Lamot figurent à nouveau parmi les fondateurs.

37 *Second report...*, *op. cit.*, pp. 25–28.

38 AHB : CGAM, *Rapport de l'assemblée de quartier du 2 décembre 1977*, Fiche de présentation des groupes.

39 AHB : *Situation des travailleurs immigrés*, [1977], pp. 3–4.

40 AHB : CGAM, *Rapport de l'assemblée de quartier du 2 décembre 1977* pour la date des subsides et SHBAM : Courrier de Georges et Claudine à Fabiola et les membres de la *Sociedad*, lundi 16 août 1976 pour le montant : 800.000 francs.

41 Les comptes doivent être arrêtés au 30 novembre (Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 9 juin 1977, p. 2265, n°4859) et le CA doit présenter un budget prévisionnel

conséquence de la participation de la SHBAM au CGAM, en 1976 la présidence de l'association échoit pour la première fois à un belge : Jacques Van der Biest⁴².

Le CGAM est le promoteur du projet-pilote mais les associations qui y prennent part ne sont cependant pas sous sa tutelle ; son but est au contraire d'encourager les initiatives dont la synergie est garantie par plusieurs types de réunions qui suivent l'exécution du projet-pilote à différents niveaux. La SHBAM participe au groupe de coordination⁴³, aux assemblées de militants et aux assemblées de quartier⁴⁴ ainsi qu'aux commissions thématiques (sociale, économique, scolaire, animation) réunissant les différents groupes en fonction de leurs centres d'intérêts⁴⁵. Son engagement dans ces multiples organes confère à l'association une position stratégique pour relayer son action vers un maximum d'Espagnols dans le quartier et établir des liens avec d'autres structures espagnoles.

Mobilisations collectives

Tandis que la dictature de Franco arrive à son terme et que s'annonce la transition vers la démocratie, les associations espagnoles de Belgique tendent à se regrouper en mouvements en vue d'asseoir davantage leurs revendications⁴⁶. Demeurant à l'écart de cet élan fédérateur, la SHBAM se rapproche pourtant de certaines associations espagnoles actives à Bruxelles. Parmi les objectifs du programme qu'elle a pris en charge dans le cadre du projet-pilote de lutte contre la pauvreté figure effectivement le développement de relations avec d'autres groupes de base espagnols.

Le *Centro Socio-Cultural Español* (CSCE) existe depuis deux ans lorsqu'il décide, en 1976, de rejoindre le projet-pilote. Située à 400 mètres à peine de la SHBAM, au 13 de la rue de Nancy, cette association de fait propose alors des activités similaires à celles de la SHBAM. Elle intègre la commission scolaire aux côtés de la SHBAM et, comme cette dernière, mène un travail avec les parents afin de les impliquer dans les études de leurs enfants⁴⁷. Cette préoccupation éducative les conduit toutes deux, cette année-là, à adhérer, à l'appel du *Comite Coordinador de Asociaciones de Padres* (CCAP), au mouvement de contestation consécutif au rapatriement en Espagne des professeurs d'espagnol qui s'étaient opposés à l'intention des autorités de leur pays de construire une école avec internat à Anderlecht pour y concentrer enseignants et élèves espagnols de Belgique⁴⁸. Le caractère sans précédent de la mobilisation de l'immigration espagnole « au-delà des couleurs politiques ou autres » contre « une mesure aussi anti-démocratique » est en la circonstance salué par la SHBAM⁴⁹.

L'épisode donne naissance, au sein du CSCE, à une association de parents qui prend progressivement son autonomie et se dote bientôt d'une organisation interne et de statuts propres : l'*Asociación de Padres españoles de Bruselas 1000 "Midi-Chapelle"* (APMC)⁵⁰. Avec la mise à l'antenne de la radio *Onda Libre* (OL), l'expansion du CSCE atteint une telle ampleur qu'à partir de 1978, il devient coresponsable avec la SHBAM du programme consacré aux Espagnols des Marolles⁵¹.

La SHBAM tire également parti de cette action collective des associations de parents espagnols à

à l'assemblée générale (Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 30 juin 1977, p. 2668, n°5789).

42 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 1^{er} avril 1976, p. 1327, n°2813.

43 AHB : CGAM, *PV du comité restreint du 7/12/78*.

44 AHB : Jean REMY et Jean-Pierre HIERNAUX, *Rapport de l'état d'avancement du projet-pilote : Les Marolles*, CGAM-CSUR (UCL), septembre 1978, p. 2.

45 *Ibid.*, p. 26.

46 Maïte MOLINA MÁRMOL, « L'associationnisme ethnique à l'épreuve du temps. Étude de cas : le *Movimiento Asociativo de Emigrantes Españoles en Bélgica* » dans *Immigration et troisième âge. Vieillir en migration, constats et solutions pour des populations silencieuses, Actes de la journée d'étude du 10 novembre 2011*, Bruxelles, Carhima asbl, p. 31 [inédit].

47 AHB : Jean REMY et Jean-Pierre HIERNAUX, *op. cit.*, p. 29 et CGAM, *Rapport de l'état d'avancement du projet-pilote : Les Marolles*, septembre 1979, pp. 11-12 et Annexe I, pp. 6-7.

48 AHB : Appel du *Comite Coordinador de Asociaciones de Padres* relayé par un appel de l'*Asociación de Padres de Familia de los Colegios complementarios de Español de Schaerbeek - Saint-Josse*, 15/9/1976. Voir à ce sujet Javier LEUNDA, « Les associations de parents espagnols », *La Revue Nouvelle*, 1980, n° 9, p. 239.

49 AHB : SHBAM, *Réunion du lundi 4 octobre* [1976], p. 1.

50 AHB : CGAM, *Rapport de la réunion de coordination du 13/4/1978* et *Rapport de l'état d'avancement du projet-pilote : Les Marolles*, septembre 1979, p. 12 et Annexe I, p. 7.

51 AHB : *Rapport de l'état d'avancement...*, *op. cit.*, pp. 11-12 et Annexe I, pp. 6-7.

l'occasion de la fête du millénaire de Bruxelles, en 1979. En vue d'organiser une manifestation culturelle des immigrés espagnols, elle se charge de rassembler les associations, clubs et autres groupes espagnols de l'agglomération bruxelloise et, à cet effet, prend appui sur la *Federación de Asociaciones de Padres Españoles de Bélgica* (FAPEB) issue du CCAP en 1977 et occupant un immeuble regroupant plusieurs autres associations espagnoles, au 16 de la rue du Dam dans le quartier Anneessens. Par l'entremise de la FAPEB, la SHBAM obtient la participation de huit associations de parents couvrant l'ensemble de la capitale⁵². En résultera un rapprochement avec certaines d'entre elles dans le dessein de mener ensemble d'autres types d'actions⁵³. En attendant, l'opération aura prodigué à l'immigration espagnole de Bruxelles une visibilité plus gratifiante.

Car dans un climat marqué par une xénophobie croissante, il importe plus que jamais d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la stigmatisation dont les immigrés font l'objet. Forts d'une expérience migratoire similaire et conscients de la méconnaissance et des stéréotypes dont il font l'objet dans la population belge, la SHBAM, le CSCE, l'APMC, OL et le CARIA se joignent en 1979 pour demander à Van Der Biest de constituer un outil de sensibilisation qui explique les raisons de la présence des immigrés en Belgique, expose les problèmes auxquels ils sont confrontés et dégage des propositions d'actions politiques⁵⁴.

Malgré l'assise de la présence de la SHBAM dans les Marolles, le subside que lui octroie le CGAM va diminuer à partir de 1980 en raison de la délocalisation d'une partie de ses activités à Saint-Gilles⁵⁵.

Ajustements...

Face à l'implantation croissante d'Espagnols à Saint-Gilles, l'association va déménager pour se rapprocher de son public. Depuis la fin des années 60 déjà, la population espagnole de Bruxelles opérait un mouvement vers Saint-Gilles. Réalisant que leur séjour était voué à durer, que leurs enfants grandissaient, les immigrés ont recherché davantage de confort, « passant le boulevard » pour investir dans un logement plus soigné au loyer plus élevé au lieu de tenter d'économiser ce qu'ils pouvaient pour le retour au pays⁵⁶.

En 1979, les religieuses espagnoles des Filles de la Charité partent elles aussi s'installer à Saint-Gilles au 244 de la chaussée de Forest, face à l'église Jésus-Travailleur dont le curé souhaitait mettre en place un équipe pastorale dédiée aux Espagnols : elles forment alors une Fraternité reconnue par le Vicariat Général⁵⁷. De son côté, la SHBAM suit le mouvement. En 1981, elle inaugure de nouveaux locaux au 236⁵⁸. Abrisant au départ uniquement son service culturel, son service social y déménage également en 1983⁵⁹. Et en 1986, l'association s'installe officiellement dans la maison jouxtant celle des religieuses, au 246⁶⁰. L'unification des deux structures est définitivement parachevée même si pendant un moment encore elles conservent respectivement un pied dans les Marolles, rue Haute et rue Montserrat.

La longévité de présence des Espagnols impose de nouveaux défis à relever, un souci qui transparaît dans le nom que prend alors la SHBAM : *Asociación de familias españolas emigrantes de Bruxelles-Midi – ASBL Hispano-Belga*⁶¹. Réajustant son action, elle devra sous peu régénérer ses sources de financement et ses collaborations.

52 AHB : SHBAM, Courrier du 16/2/1979 et SHBAM, *Acta de la Reunion del Consejo de Administración del día 17 de febrero de 1979*. Voir aussi le programme de la *Manifestación cultural de emigrantes españoles en Bruselas* du 9 juin 1979.

53 AHB : SHBAM, *Acta del Consejo de Administración del 21/11/80*.

54 D'où la publication de Daniel BODSON, Jean-Pierre HIERNAUX et Jean REMY, *Immigrés : dehors ! ...dedans ! Les problèmes centraux de l'immigration*, [Rapport établi pour le CGAM par le CSUR-UCL], Bruxelles, Éditions Le Marollien, 1980.

55 AHB : Courrier du 11 janvier 1980 adressé par Jacques Van Der Biest à la SHB *chaussée de Forest 244 (Cté des soeurs espagnoles)*.

56 Angel ENCISO, « La communauté espagnole à Bruxelles », *MRAX Information*, juillet–août–septembre 1982, n° 27, p. 26.

57 AHB : *20 ans de travail...*, *op. cit.*, pp. 10–14 et p. 25, note 4.

58 AHB : SHBAM, *Acta del Consejo de administración del 20 de marzo 1981*.

59 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 25 avril 1985, p. 2216, n°4871.

60 Associations sans but lucratif. Annexe au *Moniteur belge* du 12 mars 1987, p. 1735, n°3580.

61 AHB : documents variés entre 1982 et 1987 au moins.